

Gardiens de la nature en formation : initier les jeunes conservationnistes au plein air dans les îles Gull, en C.-B.



Canards Illimités Canada

# Conservationniste

VOLUME 25 NUMÉRO 4 | 2011

DÉCOUVERTES  
SCIENTIFIQUES  
**CLAIRES**

**UNE ÉTUDE DE CAS SUR  
LA CONSERVATION DANS  
LE SUD DE L'ONTARIO**

**SUR UNE EAU  
À L'AVENIR  
SOMBRE**

**De belles  
années**

**LE PNAGS CÉLÈBRE SES 25 ANS**

**Créer  
des liens**

**LES CLÉS DU SUCCÈS POUR  
LA CONVERSATION SELON LES  
PROPRIÉTAIRES FONCIERS**



# DÉCOUVERTES SCIENTIFIQUES CLAIRES

CI Canada a récemment réalisé une étude de cas sur la conservation des milieux humides du sud de l'Ontario. La recherche portait sur les valeurs écologiques des milieux humides ainsi que sur les répercussions économiques de leur disparition dans le sous-bassin versant de la rivière Black, qui se jette dans le lac Simcoe.

Les résultats sont étonnants. **CIC a appris que si tous les milieux humides restants de cette région étaient détruits, les déversements de phosphore augmenteraient de 891 %.**

Qu'est-ce que cela représente? C'est comme si l'on déversait 220 000 sacs d'engrais à gazon directement dans la rivière chaque année.

Les découvertes scientifiques sont claires. Nous avons un problème que nous ne pouvons pas ignorer.

gauche, droite : © OPNRLS

par JOANNE BARBAZZA

« On n'a pas à chercher bien loin pour constater les conséquences de la disparition des milieux humides, déclare Jamie Fortune, chef de la direction par intérim de CIC. Dans les régions très développées du Canada, la perte de milieux humides réduit le nombre d'habitats pour la sauvagine, ce qui entraîne le déclin de la biodiversité et une diminution de la qualité de l'eau dans de nombreux bassins versants. Au printemps dernier, les inondations sans précédent dans les Prairies nous ont cruellement rappelé ce qui arrive quand les milieux humides sont continuellement drainés, avec les coûts que cela entraîne. »

**À** TITRE D'ORGANISME AXÉ SUR LA RECHERCHE, CIC étudie l'importance des milieux humides pour l'environnement, l'économie et nos vies quotidiennes. Les études scientifiques montrent comment les milieux humides contrôlent l'érosion, emmagasinent l'eau, réduisent les effets des inondations et des sécheresses, tempèrent les changements climatiques et contribuent au maintien d'une saine économie. En outre, les milieux humides procurent d'abondantes

réserves d'eau propre et des possibilités d'activités de plein air comme l'observation de la faune, la randonnée pédestre et la chasse à la sauvagine. Malgré tous leurs avantages, les milieux humides continuent de disparaître. Au Canada, nous perdons en moyenne 32 hectares de milieux humides chaque jour.

En 2008, CIC a terminé une recherche sur les répercussions de la disparition des milieux humides et des activités de drainage connexes dans le bassin versant de



# SUR UNE EAU À L'AVENIR SOMBRE



Un épais tapis d'algues recouvre le littoral du sous-bassin versant de la rivière Black. Les études menées par CIC et l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe révèlent que le drainage des milieux humides est associé à une augmentation de l'afflux d'éléments nutritifs excédentaires dans le bassin versant.

Broughton's Creek, situé dans la région sud-ouest du Manitoba. CIC a découvert que le drainage des milieux humides contribue aux problèmes de qualité de l'eau et des algues largement répandus au Manitoba, surtout dans le lac Winnipeg. La valeur liée à la perte des services rendus par les milieux humides entre 1968 et 2005, en termes d'élimination des nutriments et de piégeage du carbone, en raison du drainage des milieux humides, est estimée à 430 millions de dollars. Le coût du remplacement des avantages écologiques perdus au Manitoba en 2005 seulement s'élèverait à environ 15 millions de dollars.

D'ici 2020, il en coûtera 19 millions de dollars si nous ne mettons pas fin au drainage des milieux humides. Les estimations ci-dessus n'ont été calculées que pour la région sud-ouest du Manitoba et ne tiennent pas compte du drainage des milieux humides à la grandeur de la province. Les conséquences financières de la disparition totale des milieux humides, si elles étaient calculées, seraient atterantes.

En 2010, CIC a de nouveau collaboré avec le groupe d'évaluation des bassins versants de l'Université de Guelph. Cette fois, l'étude visait à déterminer l'impact de la disparition des milieux humides sur la qualité de l'eau dans le sous-bassin versant de la rivière Black du bassin du lac Simcoe en mesurant le phosphore, l'azote et les pertes de sédiments. La recherche s'est aussi intéressée à l'incidence de la disparition des milieux humides sur l'alimentation de la nappe souterraine et les inondations.

**L**E SOUS-BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE BLACK est un bassin versant représentatif qui partage des caractéristiques avec la plupart des bassins versants du sud de l'Ontario. Cela signifie que les observations de CIC devraient pouvoir être appliquées à d'autres secteurs du bassin versant du lac Simcoe et à la région du sud de l'Ontario. Les résultats de la compilation des données environnementales ont été confiés à l'Université de l'Alberta, où des professeurs ont entrepris de réaliser une étude de cas de nature économique sur la conservation des milieux humides pour montrer les conséquences économiques de la disparition et de la restauration des milieux humides.

« L'étude confirme que les milieux humides empêchent le phosphore de s'infiltrer dans le lac Simcoe et sont essentiels à l'atteinte des objectifs de réduction du phosphore figurant au plan de protection de ce lac, explique Owen Steele, directeur des programmes de conservation de CIC en Ontario. Uniquement pour leur rôle dans la réduction du phosphore, les milieux humides restants de la rivière Black génèrent des retombées annuelles de près de 300 000 \$. Si les milieux humides continuent de disparaître, les avantages nets des investissements actuels et prévus consacrés à l'amélioration de la qualité de l'eau du lac Simcoe seront considérablement réduits. »

En 2008, l'usine d'épuration de Sutton a empêché l'infiltration de 2 480 kilogrammes de phosphore dans le lac Simcoe. Si les milieux humides restants diminuent d'environ 25 % (2 088 hectares) dans le sous-bassin

gauche : © OPNRLS

« Le défi le plus important a été de sensibiliser la population et les décideurs aux avantages des milieux humides. La santé de l'environnement naturel de notre bassin versant est étroitement liée à la santé et au bien-être de la population du bassin versant. »

– Mike Puddister  
directeur de la restauration et de l'intendance à l'OPNVC

versant, ces mêmes 2 480 kilogrammes s'ajouteront chaque année à la teneur en phosphore.

Fait intéressant, le projet d'amélioration de 3,8 millions de dollars proposé à l'usine d'épuration de Sutton permettrait d'éliminer 62 kilogrammes de phosphore supplémentaires chaque année, ce qui équivaut aux services rendus par 52 hectares de milieux humides. Manifestement, l'importance des milieux humides se justifie sur plan économique, et on ne parle pas de sommes dérisoires.

« Les milieux humides figurent parmi les écosystèmes les plus productifs de la Terre et peuvent absorber de très grandes quantités d'éléments nutritifs et de contaminants, souligne M. Steele. Ces filtres naturels jouent un rôle capital dans la purification de nos lacs et rivières. Avec la disparition des milieux humides au profit de l'expansion urbaine ou du développement agricole, on perd du même coup leur pouvoir filtrant, et les plans d'eau en souffrent. »

**L'**OFFICE DE PROTECTION DE LA NATURE DE LA région du lac Simcoe (OPNRLS) est un partenaire de longue date de CIC pour la conservation. Depuis près de 60 ans, il s'emploie activement à acquérir des terrains privés dans le but de protéger la population, l'habitat de la faune et la qualité de l'eau. Il comprend la valeur économique des milieux humides.

Selon le rapport *The Value of the Watershed's Ecosystem*

\* *The Value of the Watershed's Ecosystem Services* – 2008 Sara J. Wilson, Natural Capital Research & Consulting, présenté à : La Fondation David Suzuki, la Friends of the Greenbelt Foundation et l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe.

droite : © CIC



Ci-dessus : Le lac Simcoe est le plus grand lac de l'Ontario entièrement situé à l'intérieur des frontières de la province. Il approvisionne huit municipalités en eau potable.

*Services\**, publié en 2008 et appuyé par l'OPNRLS, les milieux humides représentent l'un des capitaux naturels dont la valeur est la plus élevée, puisqu'ils fournissent annuellement environ 435 millions de dollars en biens et services écologiques au bassin versant.

« À cause des pressions constantes qu'exerce le développement urbain dans le bassin versant du lac Simcoe, c'est toujours un défi de protéger les délicats écosystèmes humides, explique Kevin Kennedy, agent responsable de l'acquisition de terre à l'OPNRLS. Par nos activités de préservation et de protection, nous favorisons la riche biodiversité et la fonction naturelle d'un milieu humide qui a une incidence positive sur la santé du lac Simcoe et de notre bassin versant. »

L'Office de protection de la nature de la vallée de la Credit (OPNVC) est un autre organisme de conservation qui possède de l'expertise dans le domaine des biens et services écologiques fournis par les milieux humides, comme la lutte contre les inondations, la régulation climatique et la purification des eaux. Les résultats de recherche de l'OPNVC vont dans le même sens que ceux de CIC et de l'OPNRLS : les milieux humides du bassin versant de la rivière Credit procurent des avantages d'au moins 187 millions de dollars par année.

La récente étude d'évaluation des milieux humides de l'OPNVC a établi que les résidents du bassin versant





étaient prêts à payer jusqu'à 250 millions de dollars (ou environ 259 dollars par année, par résidence) au cours des cinq prochaines années pour la mise en place de programmes de protection et de restauration des milieux humides.

« Le défi le plus important a été de sensibiliser la population et les décideurs aux avantages des milieux humides, soutient Mike Puddister, directeur de la restauration et de l'intendance à l'OPNVC. La santé de l'environnement naturel de notre bassin versant est étroitement liée à la santé et au bien-être de la population du bassin versant. De plus, cette relation est maintenant reconnue par les professionnels de la santé. »

**L**ES RECHERCHES SCIENTIFIQUES DE CIC DÉMONSTRENT que les milieux humides procureront plus d'avantages, tant sur le plan de l'environnement que sur celui de l'économie, s'ils demeurent intacts et ne sont pas drainés ou détruits. CIC continue d'influencer les gouvernements provinciaux pour qu'ils élaborent des politiques plus rigoureuses en matière de protection des milieux humides.

« En tant que société, nous devons agir de manière proactive pour mettre un terme à la disparition des milieux humides et empêcher nos ressources en eau de se détériorer davantage, souligne Jim Brennan, directeur des opérations provinciales de CIC en Ontario. Plus particulièrement en Ontario, nous avons besoin d'un engagement accru de la part de tous les échelons gouvernementaux pour faire de la protection et de la restauration des milieux humides une priorité. Sinon, les Ontariens en paieront le prix et verront une diminution de leur qualité de vie. »



## Le coût de la disparition des milieux humides

Lisez le rapport de recherche sur la rivière Black en ligne à l'adresse [conservationniste.ca](http://conservationniste.ca)

**« Nous avons besoin d'un engagement accru de la part de tous les échelons gouvernementaux pour faire de la protection et de la restauration des milieux humides une priorité. Sinon, les Ontariens en paieront le prix et verront une diminution de leur qualité de vie. »**

– **Jim Brennan**  
Directeur des opérations provinciales,  
Canards Illimités Canada

« En tant que résident du bassin versant du lac Simcoe, je suis préoccupé non seulement par ce qui se passe dans ma collectivité, mais aussi par ce qui arrive aux autres bassins versants de la province, ajoute Rob Hare, résident de Keswick et ancien président de l'Ontario Federation of Anglers and Hunters. La limpidité de l'eau de nos lacs et rivières, en partie attribuable à la présence d'espèces envahissantes comme les moules zébrées, masque le véritable problème. Le lac Simcoe n'a jamais aussi bien paru, mais je sais que cela ne reflète pas vraiment la qualité de son eau. Je pense que l'état actuel de nos sources d'eau et des milieux humides qui les protègent doit être compris par un plus grand nombre de personnes. »

« Pour protéger nos milieux humides, nous devons investir dans ceux-ci, déclare M. Fortune. Une partie de la solution consiste à mettre en place des politiques gouvernementales qui permettront de faire cesser la disparition des milieux humides et de favoriser la restauration de milieux humides dans toutes les régions. Pour y arriver, nous avons besoin de l'appui de personnes comme vous, qui sont soucieuses de la conservation. Discutez de l'avenir des milieux humides avec les dirigeants politiques et dites-leur que la conservation des milieux humides doit être une priorité.

Mettons fin à la disparition des milieux humides avant qu'il ne soit trop tard. » ✂

## Pourquoi chacun doit-il avoir un testament?

par GORDON D.S. BALL

**Voulez-vous vous assurer que le patrimoine que vous avez accumulé au cours de votre vie soit remis à ceux auxquels vous souhaitez le transmettre? La préparation et la mise à jour régulière d'un testament en bonne et due forme représentent la seule façon de vous assurer que vos avoirs soient distribués selon vos souhaits après votre décès.**

**L**E TESTAMENT EST UN DOCUMENT légal où figurent les directives détaillées pour la distribution de vos avoirs à votre conjoint, vos enfants, vos petits-enfants ou tout autre bénéficiaire (y compris les organismes de bienfaisance, les amis ou toute autre personne de votre choix).

Si vous mourez sans avoir de testament, votre patrimoine pourrait être distribué d'une manière qui pourrait ne pas correspondre à vos intentions. Vos avoirs seraient donc distribués entre votre conjoint, vos enfants et parfois même les membres de votre famille (sœur, frère ou parents), et ce, en vertu des lois provinciales.

Garder son testament à jour est un aspect tout aussi important que le testament lui-même. Votre testament devrait refléter les changements qui surviennent dans votre vie personnelle et votre situation financière ainsi que les lois et la réglementation actuelles.

Vous devriez revoir votre testament au moins une fois par année et lorsque des événements importants ont lieu dans votre vie (p. ex., un mariage, un divorce, la naissance d'un enfant ou d'un petit-enfant, des changements dans la possession d'une entreprise ou la réception d'un héritage).

Assurez-vous que tous vos bénéficiaires y sont inscrits, particulièrement les nouveaux membres de la famille. Au cours de votre révision, assurez-vous que vos biens sont séparés selon vos souhaits et que les directives de distribution de votre succession y sont inscrites. Si vous avez de jeunes enfants, votre testament devrait également comprendre une clause précisant le nom de la personne qui s'en occupera si vous décédez.

Lorsque vous préparez un nouveau testament ou quand vous révisez celui que vous aviez

**Gordon D.S. Ball** est un avocat de Qualicum Beach en C.-B. Il a plus de 35 ans d'expérience en matière de testaments, de procurations, d'homologation de succession et de sujets connexes. Si vous avez des questions, vous pouvez lui envoyer un courriel à l'adresse [gdsball@shaw.ca](mailto:gdsball@shaw.ca)

déjà rédigé, demandez l'aide d'un professionnel. Vous pouvez bien sûr préparer votre testament vous-même, mais il est plus prudent de demander l'aide d'un notaire ou d'un avocat. Bien sûr, vous ne voulez pas que la fiabilité de votre testament soit mise en doute à votre décès parce qu'il n'a pas été préparé adéquatement ou que les directives ne sont pas claires.

Avant de vous rendre au bureau de votre notaire ou de votre avocat, pensez à la façon dont vous désirez que vos avoirs soient distribués. Peut-être voudrez-vous laisser une



## Rédiger ses volontés

Un formulaire de dernières volontés peut compléter votre testament. Apprenez-en plus en ligne à l'adresse [conservationniste.ca](http://conservationniste.ca)

propriété à quelqu'un ou à une institution (p. ex., un chalet à vos enfants ou une collection de livres à une université). Vous pourriez également répartir vos avoirs sous forme de pourcentages (p. ex., 100 % peut aller à votre épouse ou un pourcentage précis peut être distribué à chacun de vos enfants).

Avant de préparer un testament, rencontrez un conseiller financier pour discuter des possibilités pour réduire les répercussions que pourrait avoir votre décès sur les impôts à payer. Si votre situation financière est complexe, votre conseiller financier pourrait demander des conseils à un comptable ou à un avocat-fiscaliste.

Enfin, assurez-vous que votre exécuteur testamentaire sait où se trouve votre testament. Un testament qui ne peut pas être trouvé n'est d'aucune utilité. ✂



## Faites quelque chose de particulier aujourd'hui

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des dons planifiés pour la conservation, veuillez communiquer avec Lloyd Derry, directeur national des dons planifiés. Lloyd possède plus de 28 ans d'expérience chez Canards Illimités Canada, en tant que bénévole et employé. Il est également membre de l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés.

Ligne directe 1 250 951-0027  
Numéro sans frais 1 877 477-8077  
Adresse de courriel [l\\_derry@ducks.ca](mailto:l_derry@ducks.ca)

# De belles années

le PNAGS fête ses 25 ans

par BARBARA ROBINSON

es populations de sauvagine ont diminué durant des années en raison de la perte et de la dégradation des milieux humides. Puis en 1986, les chefs de file de la conservation au Canada et aux États-Unis ont signé le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS), franchissant un pas immense pour la conservation.

CE PLAN BINATIONAL A JETÉ LES BASES D'UNE STRATÉGIE commune pour la restauration et la conservation des milieux humides et des terres hautes qui y sont associées (p. ex., les prairies) de l'Amérique du Nord, au profit de la sauvagine. Le Mexique a signé le plan en 1994 afin de d'étendre l'initiative à l'échelle du continent.

Le partenariat créé dans le cadre du PNAGS permet de mener des projets de conservation axés sur la science à l'échelle du territoire. L'année 2011 marque le 25<sup>e</sup> anniversaire du PNAGS. Les anniversaires constituent l'occasion tant d'envisager l'avenir que de faire le bilan des années passées. Qu'est-ce qui a permis au PNAGS de devenir l'une des initiatives de conservation les plus réputées dans le monde? Et après 25 ans, qu'est-ce qui permettra au PNAGS de maintenir la cadence et de tirer

profit de son expérience pour les 25 années à venir?

CI Canada reconnaît depuis longtemps l'importance d'adopter une série d'approches axées sur la science et appuyées par des partenariats. CIC œuvre à l'échelle régionale, nationale et internationale pour la conservation des milieux humides essentiels et des terres hautes qui y sont associées. CIC est un partenaire clé du PNAGS et le principal mandataire de ses projets de conservation au Canada.

Afin de protéger les habitats prioritaires et les espèces de sauvagine, les partenaires canadiens du PNAGS ont formé plusieurs groupes collaboratifs, appelés plans conjoints. Au Canada, on compte quatre plans conjoints portant sur l'habitat (côte du Pacifique, intramontagnard canadien, habitats des Prairies, lequel comprend le Programme boréal de l'Ouest, et des habitats de l'Est) ainsi que trois plans

conjoints relatifs aux espèces (oies de l'Arctique, canard noir, et canards de mer).

Deux groupes d'action (le groupe d'action du canard pilet et l'équipe d'action du fuligule) dirigent en outre les activités scientifiques et la planification de la conservation relativement aux espèces préoccupantes. D'éminents scientifiques canadiens, spécialisés dans les milieux humides et la sauvagine, participent à ces groupes et à ces initiatives, de même que des représentants du gouvernement, d'organismes non gouvernementaux, du milieu universitaire, des groupes autochtones et de l'industrie et des propriétaires fonciers. Au moyen de cette approche collaborative axée sur les activités scientifiques, le PNAGS a réalisé des milliers de projets en nouant des partenariats solides et en devenant un chef de file mondial en matière de conservation des habitats de la sauvagine.

**G**RÂCE AU TRAVAIL ENTREPRIS PAR LES PARTENAIRES du PNAGS, on comprend mieux la relation entre les populations d'oiseaux nicheurs et l'habitat. Les scientifiques se rendent compte que les besoins de la sauvagine concernant l'habitat sont plus

© CIC/tye Gregg

Souvent comparés aux forêts tropicales pour leur biodiversité, les milieux humides représentent l'un des écosystèmes les plus complexes de la planète. Presque toute la faune, dont la sauvagine et d'autres oiseaux migrateurs, et des centaines d'espèces végétales dépendent des milieux humides pendant une partie ou l'ensemble de leur cycle de vie.

En plus de remplir des fonctions cruciales à titre d'habitat, les milieux humides sont à l'origine de bienfaits environnementaux, sociaux et économiques essentiels. Ils permettent de filtrer et de purifier l'eau, et ils piègent et emmagasinent les gaz à effet de serre. Les milieux humides atténuent aussi les effets des changements climatiques, de l'érosion, des sécheresses et des inondations. Il suffit de se pencher sur les inondations survenues l'été dernier au Manitoba pour constater les conséquences du drainage des milieux humides. Sur le plan social, les milieux humides offrent de formidables possibilités culturelles, récréatives et pédagogiques pour les gens de tout âge.



**Le PNAGS a contribué à la conservation de plus de six millions d'hectares de milieux humides essentiels et d'habitats adjacents au Canada, aux États-Unis et au Mexique.**

complexes qu'ils ne le croyaient au départ. On a cartographié les habitats et établi des modèles de planification; en grande partie, les outils scientifiques sont en place afin d'observer et d'évaluer les changements qui surviennent chez les espèces de sauvagine et dans les habitats à priorité élevée. Les fruits de ces efforts permettent aux gestionnaires en conservation de prendre des décisions de gestion éclairées.

Comme il accueille 70 % de la population d'oiseaux nicheurs, le Canada a une immense responsabilité en ce qui a trait à la gestion de la sauvagine. En partie grâce aux efforts du PNAGS, on dénote une stabilisation générale des populations de sauvagine. Certaines espèces atteignent même des taux supérieurs aux cibles, notamment le canard souchet et le canard chipeau. D'autres espèces, comme le canard colvert, s'approchent des niveaux cibles alors que d'autres connaissent un déclin, notamment le canard pilet, le fuligule, le canard d'Amérique et les canards de mer.

Des recherches plus approfondies doivent être effectuées pour pouvoir expliquer l'augmentation de certaines populations alors que d'autres se maintiennent ou diminuent. Maintenant, comment le PNAGS aborde-t-il l'avenir?

**1 Élargir le réseau de supporteurs du PNAGS**

Le document original du Plan, rédigé en 1986, affirme que les populations de sauvagine doivent être protégées au profit des chasseurs et des amateurs d'oiseaux.

Le PNAGS doit maintenant élargir la base de soutien à la cause, au-delà de ce groupe cible, et aider le public à comprendre la valeur de la sauvagine et des milieux humides. De nombreux Canadiens se détachent de la nature et sont, par conséquent, peu interpellés par la santé des milieux humides. Les programmes d'enseignement sur les milieux humides comprenant des expériences en plein air peuvent remédier à cette situation.

**2 Sensibiliser les gens aux bienfaits des habitats de la sauvagine**

Les ressources naturelles, telles que les milieux humides, sont indispensables au maintien du tissu social et économique du Canada. La préservation de la biodiversité, le piégeage du carbone, l'alimentation des eaux souterraines, la lutte contre les inondations et l'érosion ainsi que l'amélioration de la qualité de l'eau constituent les services essentiels que procurent les milieux humides. Il est nécessaire d'améliorer notre compréhension des services rendus par les écosystèmes et les bienfaits que la société retire des milieux humides en santé, afin d'en faire part à tous les Canadiens y compris le gouvernement.

**3 S'assurer de la mise en place de politiques efficaces relatives aux milieux humides**

L'établissement de politiques efficaces dans chaque province et territoire du Canada s'avère nécessaire. Tous les

© C/C/Tye Gregg

ordres de gouvernement doivent connaître les enjeux liés à la conservation des milieux humides, de façon à jouer un rôle constructif dans les efforts de conservation. Pour être efficace, de telles politiques doivent reconnaître le rôle que jouent les milieux humides sur la réduction des gaz à effet de serre et favoriser les investissements axés sur le marché et les processus d'atténuation.

**4 Adapter les programmes du PNAGS**

Comme la situation écologique, économique et sociale évolue sans cesse, de nouveaux obstacles se dressent devant les efforts de conservation. Des facteurs de stress importants, tels que les changements climatiques, auront probablement de graves répercussions sur la distribution et l'abondance de sauvagine, de même que sur la qualité et la quantité des milieux humides. Les partenaires du PNAGS doivent prévoir de tels changements et adapter leurs programmes en conséquence.

**D**ES OCCASIONS ET DES DÉFIS EXTRAORDINAIRES se présenteront au PNAGS au cours des 25 prochaines années. Il devra faire preuve d'un leadership ferme pour faire évoluer les mentalités des gestionnaires en conservation et du public, et au sein du gouvernement. Il sera primordial d'établir avec minutie des priorités et d'intégrer les programmes du PNAGS à l'ensemble du territoire.

En Colombie-Britannique, par exemple, 95 % des terres

appartiennent au gouvernement du Canada. Les partenaires du PNAGS ont donc mis sur pied un programme d'acquisition des terres publiques dans les années 1990 afin de protéger les habitats côtiers. Le programme a pris de l'importance et a couvert l'ensemble de la province, renforçant ses liens avec d'autres vastes programmes de protection des terres et augmentant les ressources disponibles.

Jusqu'à maintenant, le PNAGS a contribué à la conservation de plus de six millions d'hectares de milieux humides essentiels et d'habitats adjacents au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Pour l'avenir, le PNAGS met la barre encore plus haute puisque dans les Prairies seulement, l'objectif est d'assurer la conservation de près de 6,5 millions d'hectares d'habitat d'ici 2023. Les travaux qui permettront d'atteindre ces résultats fourniront un environnement sain à la sauvagine et aux autres espèces fauniques.

La planification et la réalisation des projets de conservation s'effectuent dans un cadre économique, social et écologique en perpétuel changement. Ce contexte est source d'incertitude. Plus que jamais, les partenaires du PNAGS doivent démontrer la volonté d'apprendre et de s'adapter dans un environnement en changement constant. Heureusement, il s'agit là d'un point fort du PNAGS, dont les partenaires sont bien placés pour aborder les défis qui ne manqueront pas de se présenter. ✨

# Créer des liens

par KRISTA ELLIOTT

« Lorsque nous verrons les terres comme faisant partie intégrante des communautés auxquelles nous appartenons, peut-être pourrons-nous commencer à les utiliser avec amour et respect. »

— Aldo Leopold, *A Sand County Almanac* \*

**L**E CANADA SE CLASSE AU DEUXIÈME RANG DES plus grands pays à l'échelle mondiale. Possédant une masse continentale de plus de neuf millions de kilomètres carrés, il représente une vaste communauté qui, si elle était traitée convenablement, disposerait d'un pouvoir considérable.

Notre pays est divisé en zones de tailles et de formes variées. Sa géographie physique est aussi diversifiée que sa géographie humaine. Les propriétaires fonciers forment un groupe tout aussi divers. Il peut s'agir d'individus, de familles, d'entreprises, de sociétés de capitaux, d'associations, de gouvernements, et la liste se poursuit.

Chaque propriétaire est aussi unique que la topographie de ses terres. Il a également sa propre vision de sa propriété. Pour certains, la terre représente un avoir financier pour l'exploitation ou la vente. D'autres peuvent la considérer comme une partie de leur héritage familial, un joyau qui passe de génération en génération. Pour d'autres encore, la terre représente un moyen de donner à leur communauté.

CIC travaille en partenariat avec 18 500 propriétaires fonciers à la grandeur du pays pour conserver les habitats de la sauvagine. Ces propriétaires fonciers font partie d'un groupe varié. Que ce soient des agriculteurs, des professionnels, des retraités, des propriétaires d'entreprise, des familles, des individus, des jeunes ou des moins jeunes, ils sont tous liés par leur appréciation des milieux humides.

« La nature est une partie intégrante de notre vie quotidienne, explique Don Wilkins, résident de la Saskatchewan. En tant qu'agriculteur, je connais l'importance de travailler avec dame Nature et de l'apprécier, en plus de sensibiliser les gens à la conservation. » La passion de M. Wilkins pour la conservation est visible et il soutient vigoureusement que chacun doit avoir un contact direct avec la nature et protéger les habitats fauniques.

\* L'auteur américain Aldo Leopold (1887-1948) était un scientifique spécialisé en écologie et en foresterie de même qu'un environnementaliste. Il a enseigné à l'Université du Wisconsin et est reconnu pour son livre *Almanach d'un comté des sables (A Sand County Almanac)*. Il a joué un rôle de taille dans le développement de l'éthique environnementale moderne et dans le mouvement de protection des milieux sauvages.

Les propriétaires fonciers sont fiers de leurs milieux humides. Ils sont ravis lorsqu'un oiseau femelle choisit d'y élever sa couvée, inquiets lorsque les quenouilles y sont trop denses, et fiers d'offrir un habitat à la faune. CIC mise sur ce lien spécial en montrant aux propriétaires fonciers que leur parcelle s'insère dans le tableau global de la conservation et aide l'environnement, les populations de sauvagine et, au bout du compte, la santé et le bien-être de leur communauté.

**A**U CANADA ATLANTIQUE, CIC APPROFONDIS SES liens avec les propriétaires fonciers notamment grâce au programme de protection des milieux humides de l'Atlantique. Ce nouveau programme est conçu pour garantir que les propriétaires fonciers du Canada atlantique reçoivent le soutien et les ressources dont ils ont besoin en tant que partenaires de conservation.

« La première étape consistait à communiquer avec les propriétaires fonciers pour commencer un dialogue », explique Colette Cheverie, spécialiste des programmes de conservation et des relations avec les propriétaires fonciers de CIC. Elle est également responsable de la coordination du programme de protection des milieux humides de l'Atlantique et affirme que « dans certains cas, le propriétaire de la terre a vendu son bien et l'acheteur n'est même pas au courant que le milieu humide qui se trouve sur sa nouvelle propriété était géré par CIC ».

Les différents types de propriétaires fonciers ont également des besoins distincts. Comme les terres sont diversifiées partout sur le territoire canadien, ce fait n'est pas surprenant. Pour connaître la nature de ces besoins précis, CIC est allé directement à la source et a consulté les propriétaires fonciers. CIC a tenu trois groupes de discussion à Kentville en Nouvelle-Écosse, à Sackville au Nouveau-Brunswick et



En haut : Un milieu humide restauré sur la propriété de l'agriculteur Don Wilkins en Saskatchewan. Ci-dessus : Doug Bacon, propriétaire foncier de la Nouvelle-Écosse, regarde un petit milieu humide aménagé sur sa propriété près d'Amherst.



© CIC/Krista Elliott (3)

à Charlottetown à l'Île-du-Prince-Édouard. L'organisme a également mené un sondage téléphonique auprès des propriétaires par un groupe de recherche externe.

« Les résultats des groupes de discussion et du sondage ont clairement démontré que les propriétaires fonciers de CIC avaient nettement besoin de créer des liens, que ce soit avec CIC ou avec d'autres propriétaires, et de bien comprendre notre mission et nos objectifs de conservation », affirme Mme Cheverie.

Les commentaires recueillis auprès des groupes de discussion ont indiqué que les propriétaires voulaient connaître les autres milieux humides aménagés à proximité de leurs terres et savoir comment leur milieu humide cadre dans le tableau d'ensemble de la conservation. Le sondage, auquel ont répondu 225 propriétaires fonciers a, quant à lui, montré que ces derniers étaient satisfaits du rôle et de l'accessibilité de CIC, mais qu'ils désiraient avoir un contact direct avec le personnel de l'organisme.

**L** LE PROGRAMME DE PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES de l'Atlantique a officiellement été lancé en juin 2011. Les propriétaires fonciers ont reçu une lettre de présentation de CIC qui expliquait en quoi consistent l'organisme et le nouveau programme. La lettre était accompagnée de la première édition du bulletin *The Pond Press*. Publié deux fois par année, ce bulletin est spécialement destiné aux propriétaires fonciers et met l'accent sur les questions qui les touchent, eux et leur propriété.

Dans *The Pond Press*, on présente le personnel clé de CIC et on fournit de l'information sur les ententes de conservation et sur la façon dont CIC restaure les milieux humides. De plus, ce bulletin offre des précisions sur la voie migratoire de l'Atlantique et sur la façon dont leur milieu humide favorise le voyage crucial des oiseaux migrateurs. Les pro-

chaines publications dresseront le profil individuel de propriétaires fonciers et de régions où sont situés des milieux humides. Ce bulletin montrera également que la contribution de chacun et chaque parcelle de terre est une pièce essentielle du casse-tête que représentent les habitats de la région en général.

Un autre outil important sera offert aux propriétaires fonciers : un guide sur l'entretien des milieux humides. Ce guide leur offrira un aperçu des différents types de milieux humides, des animaux et des plantes qu'ils pourraient apercevoir dans ces lieux ou à proximité et de la recherche scientifique consacrée à la restauration de milieux humides, en plus de répondre aux questions fréquemment posées et de fournir des coordonnées utiles. La distribution de ce guide pourra commencer à la fin de 2011.

Doug Bacon, propriétaire foncier d'Amherst en Nouvelle-Écosse, sent déjà que le lien avec CIC s'est solidifié et il souhaite ardemment que tous les autres propriétaires se rendent compte de l'importance réelle des milieux humides.

« Je suis heureux de pouvoir offrir un habitat à de nombreuses espèces fauniques en ayant ces milieux humides sur ma propriété, affirme M. Bacon. Aussi, le fait de posséder un milieu humide m'a permis de me rapprocher de ma communauté. Le niveau d'intérêt des autres personnes est simplement incroyable lorsqu'on possède un milieu humide. Je laisse les gens chasser sur ma propriété ou ils peuvent simplement profiter du spectacle qu'elle offre. Mon lien avec CIC est aussi devenu le leur. »

Sans ces propriétaires fonciers dévoués, la capacité d'action de CIC sur le plan de la conservation serait gravement restreinte. Des variantes du programme de protection des milieux humides de l'Atlantique existent partout au Canada afin que ces importantes relations demeurent solides dans les années à venir. ✂

Francis Verstraten, propriétaire foncier, et Deanne Meadus, directrice des partenariats de CIC dans la région de l'Atlantique, photographiés sur la ferme de M. Verstraten en Nouvelle-Écosse. Ce dernier a travaillé en collaboration avec CIC pour aménager plusieurs milieux humides sur sa propriété.

« Je suis heureux de pouvoir offrir un habitat à de nombreuses espèces fauniques en ayant ces milieux humides sur ma propriété. »

— Doug Bacon  
Amherst (Nouvelle-Écosse)